

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme
Mention Licence
Mention Licence pro
Mention Master
Mention Spécifique
Parcours type :

MASTER

Chimie.

Physico-chimie Moléculaire & Applications (PCMA)

Master : Chimie. Parcours Physico-chimie Moléculaire & Applications (PCMA)

			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			note seuil
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI						Examen		2ème session / 2de chance			
			Epreuves continues					Epreuves continues								Epreuve terminale/Examen			
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %2	Oral %3	TP%4	Ecrit %5	Oral %6	TP%7	Nombre d'épreuves8	Ecrit %9	Oral %10	TP %	Ecrit %11	Oral %12	
S1	UE	Chimie de synthèse					100							100			100		
S1	UE	Electrochimie					80		20					80		20	80		20
S1	UE	Méthodes d'analyse structurale organique	30		15	2	55							85		15	85		15
S1	UE	Techniques d'analyse séparatives 1	20		20	2	60							80		20	80		20
S1	UE	Anglais S1 Chimie	50			2	50							100			100		
S1	UE	Connaissance de l'entreprise	100			2								100			100		
S1	UE-M	Chimie Avancée 1																	
S1	ECUE	Stratégie de synthèse en chimie fine 1					100							100			100		
S1	ECUE	De la macromolécule au matériau polymère					80		20					80		20	80		20
S1	ECUE	Nanochimie					80		20					80		20	80		20
S1	ECUE	Biotechnologie et chimie fine					70		30					70		30	70		30
S1	ECUE	Biotechnologie des proteines recombinantes			40	2	60							70		30	70		30
S1	ECUE	introduction à la mécanique quantique					90		10					90		10	90		10
S1	ECUE	Info programmation 1					100							100			100		
S1	ECUE	Modélisation en chimie					50		50					50		50	50		50
S1	ECUE	Chimie de l'environnement					90		10					90		10	90		10
S2	UE	Techniques d'analyse RMN et introduction à l'IRM	15	15		2	70							100			100		
S2	UE	Polymères biosourcés					80		20					80		20	80		20
S2	UE	Micelles émulsions mousses dispersions					85		15					85		15	85		15
S2	UE	Méthodes d'analyse de surfaces					80		20					80		20	80		20
S2	UE	Projet bibliographique ou expérimental							100							100			100
S2	UE	Anglais scientifique S2 Chimie					50	50						50	50		50	50	
S2	UE-M	Chimie avancée 2																	
S2	ECUE	Stratégies de synthèse en chimie fine 2					60		40					60		40	60		40
S2	ECUE	Bases cellulaires de la pharmacologie toxicologie		20	20	2	60							80		20	80		20
S2	ECUE	Chimie des surfaces et bio-arrays					70		30					70		30	70		30
S2	ECUE	Info programmation 2					100							100			100		
S2	ECUE	Applications de la physique et chimie quantique					90		10					90		10	90		10
S2	ECUE	Applications de la spectroscopie					80		20					80		20	80		20
S2	ECUE	Modélisation avancée					50		50					50		50	50		50
S2	ECUE	Polymeres en solution et gels					80		20					80		20	80		20
S2	ECUE	Techniques d'analyses séparatives en microsystèmes pour l'analyse chimique et biologique					85		15					85		15	85		15
S3	UE	Spectroscopies et méthodes de caractérisation					80		20					100			80		20
S3	UE	Modélisation multi échelle					50		50					100			50		50
S3	UE	Réactivité et cinétique chimique					70		30					100			70		30
S3	UE	Physico-chimie des milieux dilués naturels					100							100			100		
S3	UE	Méthodes avancés en chimie analytique					100							100			100		
S3	UE	Physico-chimie expérimentale avancée					100							100			100		
S3	UE	Etude de cas						100							100			100	
S3	UE	Communication						100							100			100	
S4	UE-M	Chimie de spécialité de PCMA																	
S4	ECUE	Label National de Chimie Théorique					100							100			100		
S4	ECUE	Traitement des déchets et réglementations					75		25					100			75		25
S4	UE	Stage S4 Chimie-PCMA							100							100			100

MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

- La présence aux TP est obligatoire. En cas d'absence aux TP, la note de 0 est attribuée. En cas d'absence aux CC (épreuve orale ou écrite), la note de 0 est attribuée à l'épreuve concernée.
- Le redoublement en M1 Chimie est autorisé de manière exceptionnelle sur décision du jury. Le nombre de redoublements autorisés est de 1 (max).